

Code éthique

L'attitude fondamentale des membres de l'SGfB se base sur le respect des droits de l'homme universels ainsi que des différences individuelles, sexuelles, culturelles, religieuses et sociales.

Le respect signifie l'acceptation inconditionnelle de la cliente ou du client (individu, couple, famille, groupes, équipes, organisations) dans la conscience de sa spécificité individuelle, sexuelle, religieuse, sociale et culturelle. Le respect ne signifie pas l'approbation sans restriction de son comportement et de ses agissements.

L'intégrité, l'autonomie et le respect de la sphère privée du client ou de la cliente sont les points centraux du conseil.

L'intégrité garantit à la cliente/au client le droit au respect de sa sphère physique et psychique et à la protection contre les abus.

L'autonomie reconnaît au client ou à la cliente le droit de s'engager dans une relation de conseil ou d'y mettre fin, ceci librement et sans influence, indépendamment du fait que le conseil ait été choisi ou imposé. La liberté d'opinion ainsi que l'expression des besoins et des demandes sont respectées.

La sphère privée est respectée. Des remarques hors contrat ou indésirables émises par des tiers, des interventions extérieures dérangeantes pendant le conseil sont inadéquates. Les informations confidentielles données sont soumises au secret professionnel.

Les conseillères et conseillers n'utiliseront que les prestations et les méthodes pour lesquelles elles/ils sont qualifié/e/s et légitimé/e/s par leur formation, leur formation continue et leur expérience. Elles/ils font preuve d'une compétence professionnelle élevée. Elles/ils prennent en compte les découvertes de la recherche, intègrent les développements dans leur pratique et reconnaissent la nécessité d'une formation continue personnelle.

Les associations, unions et institutions – en tant que membres de l'SGfB – sont responsables de l'élaboration de leur propre code éthique et veillent à son application. Celui-ci doit concorder avec le code éthique de l'SGfB.

Le présent code éthique se base sur les «principes philosophiques» de l'«European Association for Counselling» (EAC).